



La stratégie nationale de la GRC des ports

Aperçu

La stratégie nationale de la GRC des ports s'inscrit dans le mandat général de l'organisation en ce qui concerne la protection de l'intégrité des frontières.

Elle vise l'adoption d'un plan multidisciplinaire, intégré et axé sur le renseignement afin de prévenir, de décourager et de détecter, dans les principaux ports maritimes du Canada, toute activité illicite ou terroriste, de même que la présence de toute cargaison ou de toute personne non autorisée, de façon à circonscrire les menaces connexes pour la sécurité du Canada, des États-Unis et du monde entier.

Dans ce contexte, le mandat de la GRC consiste à perturber sérieusement ou à éliminer la capacité des organisations criminelles à utiliser les ports pour faire entrer au pays des marchandises ou des personnes pouvant présenter des risques pour la sécurité nationale.

En tant qu'organisme axé sur le renseignement, la GRC participe activement aux efforts du groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime et collabore chaque jour avec de nombreux intervenants au pays et à l'étranger afin d'améliorer la sécurité dans les principaux ports maritimes du Canada.

Les équipes intégrées de police portuaire (EIPP) font partie du programme d'intégrité des frontières de la GRC. Ces équipes axées sur le renseignement enquêtent sur les infractions aux lois fédérales touchant les ports canadiens. La GRC applique les lois fédérales concernant, entre autres, la contrebande, les drogues illicites, l'immigration et la sécurité nationale.

Au nombre des priorités d'enquête des EIPP, on note les infractions liées à la sécurité nationale, le crime organisé et les autres activités criminelles. Au début de 2003, la GRC s'est vu attribuer la somme de 11,5 millions de dollars (payable sur cinq ans) comme suite à un mémoire au Cabinet sur la sûreté maritime du Canada présenté par le ministère fédéral des Transports. Ces fonds ont permis à la GRC d'établir une présence permanente dans les trois principaux ports du Canada, à Halifax, Montréal et Vancouver. On a reçu du financement additionnel en 2005 pour renforcer les EIPP aux trois ports et créer une équipe additionnelle pour le port de Hamilton (2007).

Les EIPP sont maintenant en fonction et font partie de la Stratégie nationale des ports de la GRC. Elles relèvent de l'actuel mandat fédéral de la GRC dans les ports maritimes et incluent divers

En Bref

- La stratégie nationale des ports de la GRC s'inscrit dans le mandat général de l'organisation en ce qui concerne la protection de l'intégrité des frontières.
- En 2003, la GRC s'est vu attribuer la somme de 11,5 M\$, payable sur cinq ans, pour améliorer la formation des groupes tactiques d'intervention (GTI), établir une présence permanente dans les grands ports et mener des enquêtes de sécurité sur le personnel pour le compte de Transports Canada.
- La GRC se charge des enquêtes liées aux lois fédérales et à la sécurité nationale dans tous les ports.

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

La stratégie nationale de la GRC des ports

partenaires venant d'organismes gouvernementaux et policiers des échelons fédéral, provincial et municipal.

Les services de police dans les ports

Les fonctions de protection de base comme le contrôle de l'accès incombent aux autorités portuaires et au service de police local, qui fournissent les services habituels de maintien de l'ordre dans les ports. Des compagnies de sécurité privées assurent la sécurité portuaire. La GRC se charge quant à elle des enquêtes liées aux lois fédérales et à la sécurité nationale dans tous les ports, qu'elle maintienne une présence sur place ou non.



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Canada